# LANGUES INDO-EUROPÉENNES (\*)

(Fin)

# § VI

- a) Le gothique kriustith tunthuns (IV siècle), est l'équivalent du basque labourdin hortzak karraskatzen ditu (XVIII siècle) = il grince les dents (Saint-Marc, IX. 17).
- b) Principe de linguistique (selon M. A.-H. Sayce): Le spirituel et l'abstrait dans le langage dérive du matériel et du concret.
- c) Autre principe: La langue basque est composée d'imitations de bruits, etc. Ses racines sont des onomatopées, etc.
  - d) Ce que la logique enseigne au sujet du langage.
- e) La partie formative est toujours la plus sûre differentia du degré de parenté linguistique.  $1^{re}$  exception à celte règle. Exposant du genre féminin commun au latin, au basque, aux parlers de langue d'oil, de langue d'oc, etc.  $2^{re}$  exception à la règle ci-dessus.
- f) Division des formes similaires du mot dent.  $1^e$  série, vocables dont l'élément vocalique principal est a (ou e).  $2^e$  série, vocables dont l'élément vocalique est u (ou o).
- a) Les tentatives d'analyse des vocables ci-dessus ont, jusqu'à présent, reposé sur une hypothèse, celle qui a pour objet l'analogie que l'on a cru remarquer entre l'organe destiné à déchirer les aliments.... et le

<sup>(1)</sup> La Revue, en publiant cet article, déclare une fois pour toutes, qu'elle n'entend en aucune manière se solidariser avec toutes les opinions émises par ses collaborateurs.

composé latin *dentem* qui nous en rappelle l'image. Mais, ce qui a manque à l'observation des linguistes, c'est surtout ce qui était indispensable pour donner à l'analyse dont il s'agit les caractères de la certitude, nous voulons dire la connaissance exacte du nombre et de la valeur des composantes que ces antiques dénominations offrent encore à l'examen.

Tels quels, ces mots se présentent à nous comme des symboles dont nous ne connaissons que le sens actuel, celui que la littérature, et la tradition, c'est-à-dire l'usage du milieu où nous avons été élevés, nous ont tour à tour transmis.

Quant à la signification première, celle que l'homme a chargé l'assemblage de ces racines de figurer, nous ne pouvons la saisir qu'en examinant celes-ci les unes après les autres.

Que ces appellations existent, c'est un fait incontestable : nous savons pertinemment, et nous l'avons entendu de nos propres oreilles, que le dialecte provençal nom me *daime* et *daine*, le poisson que la langue française appelle denté, et que la langue espagnole traduit notre mot *dent* par *diente*; enfin, un document, dont l'authenticité ne peut être révoquée en doute, nous apprend que les Goths du quatrième siècle traduisaient le latin *stridet dentibus* (St-Marc IX. 18), par *kriustith tunthuns*, tandis que le St-Jean-de-Luzien Haraneder, dans sa traduction du Nouveau Testament (mss. de 1740?) rendait cette phrase par *hortzak karraskatzen ditu*, ce qui veut dire *il grince les dents*.

II est de toute évidence que les Espagnols et les Provençaux n'ont été demander ni au latin, ni à aucune langue connue, les termes qui figurent au tableau ci-dessus; et il n'est pas à notre connaissance que quelqu'un ait exprimé l'idée que ce sont les Goths qui ont imposé aux Basques le vocable *hortza*, dont ceux-ci font encore usage, et qui, d'ailleurs, conserve deux éléments consonnantiques plus forts que le germanique *tunthuns*.

II résulte de ces constatations — et si l'on accorde qu'il n'y a pas eu emprunt volontaire ou force — que les vocables dont il s'agit étaient réellement la propriété exclusive des peuples qui les ont gardés dans le temps et que c'est de leur légitime propriété que jouissent leurs descendants (ou leurs successeurs) qui les conservent dans l'espace.

Par conséquent, il faut aussi reconnaître que les composantes de ces noms similaires ont vécu, et il est possible que l'on arrive à découvrir qu'elles vivent encore dans le domaine des langues indo-européennes.

En ce qui concerne les formes nominales susdites, telles que les vocabulaires des idiomes précités les ont enregistrées, le problème à résoudre peut, semble-t-il, être ainsi présenté:

- 1° Rechercher la composition phonétique de chacune des racines que l'on y remarque;
- 2º Déterminer la valeur significative que l'intelligence humaine leur a imposée.

Nous l'avons déjà dit, la méthode de cette double restitution doit être intégrale, c'est-a-dire scientifique; et il est pour nous de devoir strict de prévenir ceux qui voudraient tenter cette expérience, qu'elle ne peut être réalisée avec fruit qu'a la condition d'admettre, au préalable, les deux principes linguistiques qui doivent présider à cette restitution, nous dirons plus, à toute restauration phonétique et sémantique.

b) Voici le premier. C'est le savant professeur de philologie comparée de l'Université d'oxford, M.A.-H. Sayce, qui l'a exposé dans ces termes (1):

« Il a depuis longtemps été reconnu que tous les termes qui marquent « le spirituel et l'abstrait sont, dérivés de termes qui désignaient le « matérielet leconcret: l'esprit (spiritus) est primitivement le « souflle »; « soul, « la mer qui se soulève »; deus, le « ciel resplendissant ».

C'est à la perspicacité de cet esprit éminent que nous devons la hardie déclaration de principe précitée. Pourtant, nous nous permettrons de la modifier un tant soit, peu, afin de lui donner la précision qu'elle nous semble comporter; voici la rédaction que nous proposons:

- « Tous les termes qui marquent le spirituel et l'abstrait sont, absolu-« ment au point de vue phonétique, les termes mêmes, ou les dérivés « des termes, qui, aux premiers stades de la langue, avaient pour « mission de désigner le matériel et le concret. »
- c) Quant au second principe, qui pourrait être légitimement ramené au premier comme à sa source, il est de notre devoir de le formuler de nouveau, en l'accompagnant d'un exposé de motifs, comme il suit.

L'homme n'a rien inventé: par les organes de la parole, et, autant que ceux-ci le lui permettaient, dans le milieu atmosphérique ou il vivait alors, il a imité les bruits, les cris, les craquements, les roulements, les crépitements, etc... des êtres et des éléments; et force lui a été d'appliquer ces imitations à la peinture des bruits, des cris, etc., dont il s'agit.

Il a, en outre, peint de la même manière ses cris, ses propres actions; et, pour que rien ne manquât à la variété de son langage aussi simple et restreint, que énergique et imagé, il a, par des signes oraux appropriés, accordé une représentation, encore appréciable après tant de

<sup>(1)</sup> Voir Principes de philologie comparée... traduits par E. Jovy, Paris, 1884, p. 265.

siècles, aux actes physiologiques que tout le monde connaît, et aux efforts mêmes qui trahissent certains de ces actes.

Que ces vocables émis par l'homme, créé intelligent, et dont il a fait, à l'aurore du langage, un usage *conscient,* soient des onomatopées, c'est ce que admettra, avec nous, tout esprit impartial que n'aveuglent point les enseignements de l'Ecole qui place l'origine.... des langues indoeuropéennes dans la région éthérée où flottent des racines monosyllabiques, de forme imprécise, et dont la signification serait *très vague*.

- d) Il existe encore une puissante raison de croire à l'efficacité de la méthode d'analyse que l'expérience nous a fait adopter: voici, en effet, ce que la logique nous enseigne à propos de la structure et de la valeur des vocables en général:
- 1° L'analyse linguistique consiste non seulement à dégager leurs éléments, mais, en outre, à expliquer leur objet par les éléments eux-mêmes:
- 2º Pour bien connaître un tout, il est nécessaire de le décomposer en ses parties intégrantes, car les *parties existent avant le tout*.

Nous signalerons, d'ailleurs, un commencement de preuve dans ce sens, en rappelant, à cette place, un vocable bien connu et dont on a jusqu'à présent, vainement recherché la composition: c'est le sanscrit *aham*.

On a essaye, à maintes reprises, de faire l'anatomie de ce composé, dans lequel la grammaire actuelle ne voit que le pronom de la première personne au cas nominatif; on sait que le latin représente ce pronom par *ego* et le gascon par *jeu* (dissyllabique), alors que la langue française l'a réduit à *je*.

Au demeurant, voici ce qu'en pensent les linguistes et les philologues les plus accrédités :

Dans son ouvrage intitulé (en allemand): «Histoire de la formation « des racines et de la déclinaison dans les langues indo-germaniques. « Leipzig. 1875.», M. Gustave Meyer déclare, tout simplement, qu'«il « ne croit pas que dans *agh-am (ego)* nous ayons la racine *agh* «parler», « car (selon lui) le parleur était un nom trop abstrait pour l'aryen « primitif; et qu' «il préfère résoudre *agham* en *a-gha-m.*»

Le savant professeur de philologie comparée d'oxford, à qui nous empruntons le fond de la citation qui précède, a abordé, à son tour, le très intéressant nominatif dont il s'agit; mais c'est surtout pour trancher une question de priorité; voici, d'ailleurs, le langage qu'il tient à cet égard (p. 207-208) :

« De même, en aryen, le complément mâ, «moi», se trouve encore

« comme accusatif en sanscrit; sa priorité estdémontrée non seulement « par la terminaison verbale en -mi, mais mieux encore par la forme « composée du nominatif sanscrit aham, grec égoun, latin ego, gothique « ik. — Que ce nominatif soit ou non formé de ma qui serait devenu « d'abord ra (comme dans le duel et le pluriel du sanscrit et du teuton) « et qui serait ensuite tombé tout à fait, — et de ga enclitique d'emphase « qui a donné naissance au védique gha et au grec ge, — en tout cas « égoun est une forme moins simple et moins ancienne que me.»

Malgré tant de travaux, dont l'énonciation dépasserait le cadre de cet article, on ne connaît ni la composition phonétique exacte, ni la valeur significative du nominatif *aham*. Sur ce point nulle certitude; tout au plus en est-on arrivé à présumer que l'a de la première syllabe est le représentant du pronom démonstratif de la troisième personne; tandis que *ha* pour *gha* serait une particule emphatique! et *m* le résidu du pronom de la première personne.

Dans ces conditions d'ignorance relative, serait-on donc autorisé à comparer ce vocable, ou l'un de ces éléments, A un vocable similaire, par exemple à celui qui représente la première personne dans le verbe être basque *izaite-a*, conjugué à l'indicatif présent: *naiz, je suis?*— Non! n'est-ce pas? car ce rapprochement mettrait en présence deux composés également usés ou contractés et dont les parties intégrantes sont, pour ainsi dire, également inconnues, puisqu'elles n'ont été jusqu'à ce jour, ni scientifiquement restaurtées, ni déterminées quant à leur signification fondamentale.

e) Pour notre part, nous avons, certes, à nous tenir en garde contre cette pierre d'achoppement, cette source si fertile d'erreur que l'ou nomme ignorance du sujet; et bien que nous présentions, à l'appui de notre thèse, une argumentation absolument probante, nous devons prévoir une objection qui a déjà été, maintes fois, mise au service de la discussion, c'est celle qui consiste à dire que «la partie formative du «langage doit toujours être la plus sûre differentia du degré de «parenté linguistique.»

A la critique qui serait ainsi énoncée, nous répliquerions que cette manière de voir, présentée textuellement au public par M. Sayce, ne saurait être érigée en règle absolue, pour les deux raisons que nous allons rapporter.

Tout d'abord, on ne saurait, sans s'exposer à de graves mécomptes, conclure de l'usage actuel à un usage latin bien antérieur au siècle d'Auguste et que l'analyse scientifique révèlerait et la réciproque est également vraie. Ainsi, pour citer un exemple concluant, prétendrait-on que le substantif latin décliné *papilionis* n'est pas pourvu de l'indice du

genre féminin, et, par conséquent, en nierait-on l'existence, parce que les grammairiens de celte langue, ignorant les éléments avec lesquels il a été construit et fléchi, dans les temps préhistoriques, ont, depuis, rangé machinalement ledit substantif dans la classe des mots masculins?

Que l'indice du genre féminin existait autrefois, comme nous venons de l'annoncer, c'est ce qui peut être prouvé et surabondamment: 1° pour le latin, et par le mot *papilionis* et par d'autres expressions puisées dans le dictionnaire de cette langue; et 2° pour les idiomes néo-latins, par ce même substantif que le provençal a bien mieux conservé sous la forme *parpalun* et avec la signification originelle = *papillon femelle*; et, enfin, par l'usage constant, depuis trois siècles, de cet indice, qui vit encore dans la flexion nominale de la langue populaire parlée en divers lieux, notamment à Baronne, et dans les Alpes — aussi bien du côté du Piémout, que chez les descendants des Ligures, c'est-à-dire de ces vaillants Gesates qui montèrent à l'assaut du Capitole; — car, il est incontestable que les Bayonnais qualifient de *petitine* (en palois, cela s'entend) une toute jeune fille, tandis que les Alpins l'appellent *pitšuna* ou *pitšuno*.

Au surplus, il est également hors de doute: 1° que l'idiome basque possède l'équivalent du substantif latin précité dans le nom composé *uli-farfailuN* (phalène); — et 2° que la différenciation du genre féminin, dans la flexion verbale de cette langue, appartient à tous les dialectes, puisque, partout, dans la *Heuskal-Herri*, ou dit, en s'adressant à une femme: *zer dio*Ñ? ou *zer diño*N? *Que dis-tu*?

Ainsi, il vient d'être établi qu'un suffixe, chargé d'indiquer le genre grammatical féminin, a été en usage chez les Romains et que ce même suffixe est encore employé couramment sur les Alpes, aussi bien que chez les Basques des deux versants des Pyrénées, etc. — Après cette démonstration, très suffisante, dira-t-on, dorénavant, que cet indice du genre féminin est *adventice!* et qu'il n'était pas, autrefois, commun aux ancêtres des peuples qui vivent encore dans les régions que nous avons indiquées?

Il semble que, bien au contraire, on sera obligé, tôt ou tard, de voir, dans l'exposant du genre féminin dont il s'agit, tout à la fois un trait d'union entre les langues précitées, et une forme grammaticale commune que le temps n'est pas parvenu à effacer.

En attendant que cette hypothèse devienne une vérité indiscutable, nous croyons aider à la manifestation de celle-ci en ajoutant que, non seulement. il existe assez de faits linguistiques pour établir l'usage, sur un vaste territoire, de cet exposant du genre féminin; mais que, par surcroît, la langue basque est, fort heureusement, en état de resti-

tuer sa signification première à ce suffixe affaibli que la grammaire comparée nous paraît ignorer.

Voici, enfin, la seconde raison qui s'oppose à ce que la règle formulée par M. Sayce soit *toujours* prise au pied de la lettre.

Le progrès accompli par deux peuples frères peut bien, à la longue, être fort inégal; par conséquent le fonds du langage, primitivement commun, ne pourra que reflèter chaque différence qui se sera produite dans le degré de civilisation relative desdits peuples.

Cette observation a déjà été faite, il y a longtemps, et c'est, sauf erreur, M. Sayce qui a été le premier à faire connaître celle nouvelle cause d'exception à la règle dont il s'agit. Nous ne pouvons mieux faire que de citer les propres paroles de ce maître:

« Les formes de la grammaire sont l'expression de la vie intellectuelle « el de l'histoire d'un peuple; elles renferment, par conséquent, le « résumé de toute celte histoire; et, par suite, bien que deux nations « aient pu partir d'un même point avec un fonds commun d'idées et « une tendance psychologique commune, du moment où leurs existences « ont eté différentes, les éléments formatifs de leurs langages seront « différents et ne pourront permuter entre eux. » (V. pages 141-142 de « l'ouvrage cité.)

Il est temps de revenir à notre sujet.

f) La liste des vocables que nous avons rassemblés doit être divisée en deux séries:

La première comprenant, tout naturellement, les formes dont l'élément vocalique principal est a (ou e); c'est aux vocables de cette série que nous nous proposons de consacrer les dernières pages de ce travail, parce que, au point de vue du nombre, celle-ci est vingt fois plus considérable que l'autre.

Quant à la seconde série, celle celle embrassant les formes dont la première composante a pour élément vocalique u ou o, c'est-à-dire le grec o-dont (s); le gothique tunthuns; l'anglais tooth; et le basque hortza: nous ne nous en occuperons point parce que nous avons le ferme espoir que, parmi les linguisques de langue anglaise ou de langue allemande, il s'en trouvera qui seront entièrement disposés à poursuivre — à propos de ces vocables, incontestablement coulés dans le même moule, — un travail d'analyse semblable à celui auquel nous allons soumettre les vocables de la première série.

Il n'échappera à personne que la phrase par laquelle l'évèque Ulphilas? a traduit le texte précité de l'Evangile offre un double intérêt, puisqu'elle met sous nos yeux un verbe et un nom gothiques du IV siècle de notre ère, qui — le point de vue flexionnel étant réservé — sont les équivalents

parfaits du verbe et du nom des versions correspondantes et du basque et de quelques autres langues dites néo-latines.

Il est hors de doute, en effet, d'une part: que l'allemand *kriust-ith* ou *kriusti-th* offre une construction exactement, semblable à la forme basque *karraska-tzen;* et d'autre part, que *tunthu-ns*, ou *tunthun-s*, ne peut qu'être rattaché à un prototype dont le basque labourdin *hortz-a* est, sans doute, une copie suffisamment ressemblante.

A propos des problèmes ardus que soulèvent ces affinités linguistiques, il n'est pas superflu de faire ressortir:

1º Qu'il a a analogie absolue et de composition et de signification, non seulement entre les formes comparées, mais encore entre les formes similaires que nous citerons plus loin, puisque le tronc verbal gothique *kriust*- renferme les mêmes éléments, et précisément dans l'ordre que l'on observe, dans les expressions qui viennent d'être visées, aussi bien que dans le tronc verbal basque *karrask*, ou plutôt dans sa variante *kurrusk*-, qui rappelle, entre autres bruits, celui d'une cruche qui se casse ou que l'on casse, etc.;

2º Que, d'ailleurs, on peut faire une riche collection de variantes dudit tronc verbal, en mettant à contribution les différents parlers de langue d'oc et de langue d'oil. — Parmi les plus belles de ces expressions similaires, il convient de signaler le substantif verbal du wallon *krohi* et celui du castillan *crujir*. — N'est-ce pas que les Allemands et les Anglais, qui ont quelques raisons de connaître la gutturale forte, sont plutôt qualifiés pour analyser, en même temps que celles qui ressortissent à leur langage particulier, ces deux flexions verbales qui la conservent pour ainsi dire à qui mieux mieux?

Nous allions oublier que, dans le domaine commun des langues néolatines et du Basque, l'existence même de la gutturale forte et de l'un de ses affaiblissements a été plusieurs fois révoquée en doute, et qu'elle a donné lieu à des sophismes toujours faciles à émettre. — Mais, prescrirai t-on contre la vérité!

Pourtant, entre les verbes fléchis dont il s'agit, tout le monde aura remarqué qu'il existe une distinction, celle que la forme grammaticale y a ajoutée. — Mais cette distinction formelle, qui est encore à déterminer scientifiquement, infirmerait-elle la valeur significative, fondamentalement identique, des racines qui entrent dans la construction des dits vocables; et, du même coup, la règle de juxtaposition de ces racines, car, il est indéniable qu'elle était alors la même de part et d'autre?

El 3º que, en tout état de cause — et c'est un philologue qui paraît avoir étudié, avec succès, les principales langues ou éteintes, ou encore parlées, dans les cinq parties du monde, qui l'a nettement affirmé — ce

qu'il y a lieu de comparer, lorsque l'on met deux langues en présence, ce sont leurs racines.

On ne saurait émettre une appréciation plus juste; et ce n'est pas sans éprouver quelque satisfaction, que nous nous permettrons de faire ressortir, que tout ce que nous venons d'exposer aboutit à une conclusion absolument identique; et la raison en est bien simple, puisque, en ce qui concerne les dialectes de la langue basque — qui n'est pas isolée bien que l'on soutienne le contraire — nous avons constaté que, dans tout ce qui a trait à la partie du vocabulaire et de la flexion qu'il nous a été donné d'étudier comparativement, il y a lieu de ramener toutes les composantes à un très petit nombre de racines imitatives; que l'on peut encore dégager ces racines, cela va de soi.

Ce précieux avantage, que nous sachions, aucune langue humaine ne le possède au même degré.

### § VII

Examen des formes intermédiaires choisies parmi les synonymes du mot dent: diente, daime, agina, danti et dasso.

La restitution des formes organiques, qui entrent dans la construction des variantes du mot *dent*, devant être poursuivie avec le concours de certaines formes intermédiaires, nous donnerons un coup d'œil sur la nomenclature du tableau V et nous y choisirons, comme étant les mieux conservés phonétiquement, les vocables ci-après: *diente, daime, agina, danti* et *dasso*.

Dans cet essai de restauration force nous sera de mettre à contribution et la série de synonymes que l'on a déjà vue, et celle des formes similaires que la composition, ce bouclier des vocables, a mieux préservées de l'usure et des contractions que subissent à la longue les vocables isolés; à cet effet, il nous arrivera de prendre comme exemples soit des expressions qui ont vécu chez nos lointains ancêtres, dans le temps, soit des mots qui vivent encore, dans l'espace, chez leurs descendants.

En puisant ainsi, à des sources autorisées, les matériaux qui assureront les restitutions dont il s'agit, celles-ci acquerront tous les caractères de la certitude scientifique, qui repose sur des faits linguistiques patents et indéniables.

Di-en-te. Ce vocable, usité chez les Castillans de la péninsule ibérique

et d'ailleurs, a subi une métathèse des éléments vocaliques que la perte d'une consonne a mis en contact (*i-e* est ici pour *e-i*). Il existe des transpositions analogues aussi bien dans la langue française que dans l'idiome espagnol; deux exemples appuieront cette assertion: 1º Le verbe espagnol *tener*, conjugué à la troisième personne de l'indicatif présent, offre la forme *tiene* que le verbe français *tenir* traduit par il *tient*. Or ces flexions verbales *tien-e* et *tien-t*, proviennent de la métathèse d'un thème *tein* ou plutôt *tain*, *tzain* dont nous donnerons plus tard l'exacte composition.

2º Le verbal espagnol *temer*, coujugué à la troisième personne de l'indicatif présent, offre la forme tiemble = il tremble, tandis que, dans l'ancien français, la forme infinitive trembler était rendue par *criembre*, qui tenait la place de \**craimbre*, ainsi que l'indique la forme rivale *craime* qui a donné *craime(r)*, et qui est devenu le substantif verbal actuel craindre, dont la signification primitive était incontestablement *trembler* d'émotion, de froid, etc. — Nous avons hâte d'ajouter que les substantifs verbaux, précités, ne sont que des affaiblissements d'un composé, dont les trois racines onomatopéiques ont une égale rudesse, pour les oreilles françaises par trop délicates.

Par les motifs ci-dessus invoqués, il convient d'opérer la transposition de *di-en-te* en \**de-in-te*. On remarquera que c'est, d'ailleurs, dans le même ordre que sont disposées les voyelles correspondantes des formes provençales *da-i-me*, *da-i-ne*, de même que celles des formes du basque *hagina* = *agina*; *lethaina*, etc.

*hi-me*. Le monosyllabe me, suffixé au thème du-i provient d'une dégradation double, celle de \*da-in-ko, qui sera expliquée tout à l'heure.

A-gin-a. On connaît la signification de ce mot, ainsi que celle de la forme labourdine ha-gin-a. Ces substantifs ont conservé la gutturale de la forme verbale contractée -gin, qui est dissyllabique; on en trouvera la restitution en son lieu.

Da-n-ti. C'est le nom lithuanien de la dent — qui est suivi de la flexion génitive dans la forme danti-s. Le composé da-n sera examiné au paragraphe suivant; quant à ce qui est du sufixe ti, il existe certainement dans la langue basque; notamment dans la composition par redoublement péjoratif, et sous l'empire de l'harmonie vocalique, on dit fort bien par exemple: tirripiti—tarrapata lorsqu'on veut imiter le bruit des pas d'une course précipitée. Quoi qu'il en soit, le suffixe ti appartient à la même série que tu, et ta, qui caractérise l'action en général, au même titre que la série rivale, que nous avons enregistrée dans notre troisième opuscule (Nouvelle méthode, 1901, p. 4), sous la triple figure khi, khu, kha.

Dasso. Il n'est pas téméraire d'affirmer que ce vocable a laissé tomber la voyelle organique de la racine réduite à *i. Dasso* serait donc pour \*da-i-tzu. Certaines expressions conservent encore au suffixe tzu sa vigueur primitive.

En résumé, dans cette partie de notre examen, nous avons partiellement reconstitué les formes intermédiaires:\*de-in-te; \*da-in-ko; ha-gin-a; \*da-n-tzu; et \*da-i-tzu.

## § VIII

Restitution des éléments qui entrent dans la construction des variantes du mot dent: \*de-in-te; \*da-in-ko; \*da-i-mo ; ha-gin-a; \*da-n-tzu; \*da-i-tzu—Morphologie: chute du groupe consonnantique n-k en m.

Les meilleures formes, parmi les variantes du substantif *dent*, étant celles qui figurent en tête de ce paragraphe, il importe maintenant de les rapprocher des vocables repris au tableau V et des documents qui peuvent aider à retrouver leurs éléments organiques et à les faire revivre.

\*De-in-te provient certainement de da-in+tza. Le composé Da-in sera restitué tout à l'heure; quant à ce qui est du suffixe tza tout le monde en constatera la présence dans le sanscrit dañça et dans le basque hagintza; le suffixe te, qui est un affaiblissement, proviendrait donc du démonstratif tza; d'ailleurs, tout nous porte à croire que tu et za doivent être considérés comme des doublets relativement modernes de tza et ayant la même valeur.

\*Da-in-ko doit être divisé en da-in+ko. Voici quelle valeur nous accordons au suffixe -ko et aux racines da-in.

Le monosyllabe suffixé -ko (pour khu) est l'une des imitations orales de l'effort musculaire que nécessite l'action en général; cette racine prend: 1° la signification verbale-nominale de frapper, etc., etc.; 2° la signification démonstrative-pronominale; et, en cette qualité, elle désigne l'être, l'objet ou le sujet situé dans le voisinage, à proximité, par opposition et à celui qui est présent sur les lieux mêmes, et à celui qui, dans l'espace, occupe pour ainsi dire l'extrémité du champ de la vision; le même démonstratif désigne également bien le point de l'espace qui est occupé par l'être, l'objet ou le sujet précité.

Passons au composé da-in.

Ce que nous avons à dire du monosyllabe da est applicable au monosyllabe de qui est également placé devant le composé in: ce sont

a coup sûr des affaiblissements ou des dégénérescences de *tza?* qui est l'une des formes contrastes de *kha;* or la valeur de ces mots étant primitivement la même, il nous paraît à propos de rappeler ici ce que nous avons déjà fait connaître des acceptions du monosyllabe *kha*.

La racine *kha* a été, en principe, l'un des signes oraux représentant l'effort musculaire que nécessite l'action en général; cette racine a, de plus, en qualité de démonstratif, été chargée de désigner dans l'espace le sujet ou l'objet le plus éloigné, etc.; et, de la, tout naturellement, elle est descendue au rôle d'article, etc. (1).

Nous savons que le composé gin offre l'une des formes affaiblies et contractées du verbe faire, *tracailler* = *déchirer*, etc.

Par conséquent le composé da-in, qui est pour \*da-gin, doit être interprété: effort (=action) + (faire =) déchirer, ce qui peut être rendu par (ce ou celui-là) gui fait effort et déchire; le composé dainku ou plutôt \*daginku = \*tza-gin-ku, que nous complétons par l'adjonction de l'article a, \*tza-gin-ku-a, serait donc bien traduit, semble-t-il, dans les termes suivants: ce qui déchire par des efforts consécutifs.

Cette définition de la dent n'est-elle pas matérielle et significative?

Da-i-mo. Nous avons émis l'opinion que la troisième composante -mo est le résultat d'une contraction. N'y aurait-il pas, dans ce monosyllabe, une dégénérescence de gin-ku en gin-bu, gim-bu, gim-mu, gim-mo (im)-mo et (i)-mo? Voici deux exemples à l'appui de cette hypothese:

1º Le français épingle est représenté, dans les langues romanes, par: 1 esplingo et 2 esplin-goro, esplin-golo (d'où: espiñolo, espinolo, espinoro, eipinolo = épingle et ajonc nain); dans la langue basque le même vocable est rendu par: 1º iskilin-ba, prononcé iskilim-ba, qui a donné régulièrement iskilima, par l'intermédiaire de \*iskilim-ma; 2. iskiliña, qui provient de \*iskilin-ga, comme le roman espiñolo de espin-golo; 3. enfin, la forme iskilin-a, qui descend de \*iskilin-ga, de même que le patois espin-olo de esplin-golo; cette dégénérescence s'explique par la chute de la gutturale g ou de l'aspiration h.

2º La forme du substantif français *grenouille* possède la synonymie suivante, dans les parlers romans: 1. *karrek*, karra, arran (= grenouille et rainette?; or le basque *karranka*, qui est le prototype de ces formes, a la même valeur significative, dans certaines régions du pays basque que nous appellerons, de temps en temps, *heuskal-herria* parce que c'est là son nom indigène.

<sup>(1)</sup> Voir: ci-dessus le § II; La Langue basque, 1885, p. 13; et la Langue basque (par l'auteur), 1898, p. 53.

C'est donc à k, ou à n que, dans les expressions précitées, se sont réduites les racines qui viennent en contact dans le groupe consonnantique basque *n-k*.

N'est-ce pas à cette formation qu'il faudrait ramener le latin *rana*, pour lequel Corssen a imaginé le composé \**racna*?

Le basque *karranka* sert à imiter: 1. le coassement de la grenouille; 2. le grincement d'une roue, mal graissée; 3. «le cri naturel de l'oie, voix très bruyante que Buffon compare à un son de trompette ou de clairon, *clangor....»*, etc.

Enfin, c'est bien une formation analogue que l'on observe dans le patois gragule, qui est usité dans le département des Landes, ainsi que granulo et granulo: dans ces vocables, de même que dans le français grenouille, on doit reconnaître des affaiblissements de \*gran-gulo ou d'un appellatif encore plus fortement charpenté. C'est, sans doute, à la même source hypothétique qu'il faut ramener le gascon granulo, où l'on aperçoit une autre dégénérescence du groupe n+k en m. Mais ici un point d'interrogation se pose: quelle est la langue capable d'expliquer ces déformations, dont nous serons appelé certainement à signaler d'autres exemples?

On voit que nous avons vérifié — en observant les expressions précitées — les mêmes phénomènes phonétiques; d'une part 1 permutation de la gutturale g, avec la labiale b (\*iskilin-ga a donné iskilin-ba); 2. changement en m de n précédant la labiale b (iskilin-ba est prononcé iskilim-ba); 3. Assimilation de m-b en m-m (iski-lim-ba devient \*iskilim-ma; 4. Enfin, réduction de m+m à m, ce qui doit être attribué au dépérissement phonétique; et d'autre part: 1. Chute de la gutturale organique (iskilin-ga existe sous la forme iskilin-a); 2. Enfin, contamination (par la gutturale!) de n qui devient mouillé  $\tilde{n}$ : iskili $\tilde{n}$ -a en est un exemple.

Que la gutturale de la variante française épingle est organique, c'est ce qui est établi par les formes similaires *iskilinga*, que le basque conserve, et *esplingoro*, dont font usage les parlers romans; on est donc fondé à dire que c'est l'ignorance des formes précitées, ou, plutôt, la méconnaissance de la loi du moindre effort qui a suggéré à quelques linguistes l'idée de recourir, pour donner la clef du substantif français, au latin *spinula* et qui leur a fait émettre cette supposition, bien gratuite, que la consonne g, que cette langue a laissé tomber, est une lettre épenthétique. Dans notre pensée *spinula* procéderait de la forme \**spingula*, dont les éléments organiques ne seraient restitués que partiellement.

Il paraît donc incontestable que, dans les exemples qui précèdent, le groupe consonnantique *n-k*, composé du *n* appartenant à une racine

et de la gutturale k dépendant d'une autre racine suffixée, parcourt la gamme décadentielle suivante: n-k=n-b=m-b=m.

Il s'ensuit que nous avons le droit de conclure que le provençal *dai-mo* procède de \**dain-ko*, car de cette descendance nous venons de donner la preuve.

Ha-gin-a. Ce substantif étant relativement bien conservé, ceux qui admettent notre théorie des racines le diviseront comme il suit: 1. ha monosyllabe, qui est une variante ou plutôt un aflaiblissement de kha (= j'a), et dont la forme rivale est tza; 2. gin, composé dont la signification a été donnée ci-dessus; et 3. a voyelle suffixée; c'est le démonstratif usé dont il sera encore une fois question tout à l'heure.

Dans un précédent travail nous avons mis en présence les formes équivalentes -gin, -gun, lesquelles, ainsi que nous l'avons fait connaître, retiennent absolument les mêmes acceptions verbales et nominales, c'est- à-dire celles de faim, travailler, déchirer; ouvrier, etc.

Nous avons, en outre, fait ressortir que, lorsque les formes précitées sont déterminées par le démonstratif usé -a (pour kha ou j'a), elles présentent une composition absolument identique, au point de vue des éléments phonétiques, bien que à leur différence d'aspect corresponde, parfois, une signification différente: c'est ainsi que em-ain-a signifie la sage-femme, et ema-gin-tza, la profession de sage-femme.

Dans un autre essai d'analyse, nous avons indiqué les diverses acceptions du basque *kamaina* et *kamaintza*, lit de camp, etc., qui sont apparentés au françàis *cabane*: ces vocables sont composés de khaba = bois (ou plutôt *branche*) et de *khin-a*, khintza = travaillé, ouvré, etc.

Tous les dialectes basques possèdent, en état de conservation plus ou moins parfait, les suffixes *gin-a*, *gin-tza*, *gun-a*, *gun-tza*; voici. des exemples de l'emploi des suffixes

Gin-tza: ilha-gintza le métier de celui qui ouvre la laine et la convertit en tissu; zapataintza (= zapata-gintza) le métier de cordonnier; et gun-tza: alhar-guntza l'état de veuf ou de veuve = le veuvage; maka-launtza (= \*makalaba-guntza, le métier de pêcheur de morue).

\*Da-n-tzu. Le composé da-n provient de da-gin dont les deux parties ont été analysées ci-dessus; quant au suffixe tzu, il faut y voir une forme rivale de khu (=== j'u) et avec les mêmes acceptions.

\*Da-i-tzu. De cette forme intermédiaire, incomplètement restaurée, on vient de préciser la valeur de la troisième unité phonétique, qui est tzu; et voici ce qu'on peut dire des deux premières unités da-i; dans la première, da, tout le monde reconnaîtra un affaiblissement de tza dont la signification est déterminée; et dans la seconde i, le résidu de la

racine khi (= j'i = hi = gi), qui est l'un des signes oraux de l'effort musculaire que nécessite l'action en général.

La double racine *da-i* est connue par l'emploi qui en a été fait, tout d'abord, dans la nomenclature de l'outillage agricole; ensuite dans la toponymie, etc.

Parmi les outils agricoles, la faucille est appelée, suivant les lieux: ihi-tai-ja (Ciboure); gigi-tai-ja (Biriatou). La composition est ici transparente: ihi = gigi, c'est-à-dire mouvement + mouvement; -tai = dent; -ja = la (ou le), article; il faut donc traduire ainsi: la dent qui agit, qui agit, ou la dent qui tranche, tranche, tranche, etc. — Une autre forme labourdine tra-tetranche, tranche, tranc

Parmi les noms de lieux, la double racine en question se remarque dans les synonymes suivants: hai + ja, hegi + a, egi + a. Personne n'ignore que Hai + ja est le nom labourdin de la montagne des Trois-Couronnes; on la nomme encore, et bien mieux, Hai + ja-mendi: c'est la haute stature de ses trois pitons, visibles du côté nord, qui lui a valu, de la part de nos ancêtres, le nom significatif de montagne-dent ou montagne-dentelée.

Dans la même région, la langue de terre élevée et découpée qui s'avance dans la mer — à l'ouest du château «Abbadia», de Hendaye, que le savant et intrépide voyageur basque A. Abbadie, fit bâtir, il y a cinquante ans — est nommée *lu-hai-ja* (pour *lur-hai-ja*) = *terre-dent la*, ce qu'il faut lire en français: *la dent de terre*; de plus, l'anse qui existe à l'angle nord-est du promontoire précité a reçu aussi le nom de *lu-hai-ja*, ce que le service des Douanes et, par suite, le service de Santé Maritime s'est empressé de transcrire, à la française, *loi-ja*, dans ses états topographiques.

Quant à l'usage qui est fait de *hegi-ja*, *egi-a*, Chaho (Dict. quadril.) constate que c'est un terme générique qui signifie *bord*, *rebord*, et, par extension, *colline*, *monticule*.

Nous croyons devoir ajouter, car cela est incontestable, que l'ordre des acceptions ci-dessus — de l'adjectif substantivé *hegi-a* (pour \*hagi-ja = hagin-a), c'est-à-dire, *la dent* — doit être ainsi modifié: *Dent, ce qui fait dent, ce qui est saillant, l'extrémité* et de là: *faîte d'une colline, crête;* et, de plus, *bord, rebord, champ, côté, pourtour,* etc.

Nous avons été amené à citer le composé da-gin comme exprimant l'action de faire effort et déchirer, etc.; il va de soi que le composé da-i restitué \*ta gi doit revêtir les mêmes acceptions, attendu que la racine gi vaut ici autant que l'expression tronquée et usée gin.

Il n'est donc pas étonnant que le composé *dai*, sous l'une des formes similaires *hai-*, *hegi-*, *tegi-*, *eyi-*, ait été appelé à fournir des termes à l'anatomie, à la géographie, aux arts et métiers, etc.

#### § IX

Les composés hagintza, hagina et agina.

Voilà, en grande partie, les noms que les Basques donnent à l'if; on sait que cet arbre appartient à la 133° famille, celle des *Juniperacées*; qu'il est connu sous le nom scientifique de *taxus baccata*; et que, selon la Botanique de Gillet et Magnes, ses feuilles sont vénéneuses.

Il est à remarquer que les vocables *hagina*, *agina* possèdent deux significations distinctes: 1. *dent* et *dent* (*molaire*) ; 2. *if*.

De ces deux variantes de *hagintza*, et avant toute analyse, il nous faudrait rapprocher quelques formes qui accusent la même composition, organique fondamentale, telles que: *haindor*, *haintzur*, *hainztur*, etc.

Nous devrions, de plus, ajouter ici un résumé phonétique et sémantique des restitutions soit des formes intermédiaires, soit des formes organiques auxquelles nous avons procédé.

Nous avons pensé que les travaux complémentaires, dont l'énonciation précède, seraient, bien mieux placés dans la nouvelle étude que nous allons entreprendre, celle du substantif *haitza* (= aitza) dont la signification primitive était aussi la *dent*, ainsi que le prouve, pour sa part, le composé *har-khaitza*, que l'on peut traduire littéralement par *pierre-dent-la*, ce qui veut dire: *la dent de pierre*, ou *le rocher dentelé*; et de là *rocher* absolument.

L'expression basque *haitza* nous paraît d'autant plus intéressante que son histoire profitera de la lumière que répandront sur elle les parlers romans, qui conservent ce vocable avec des acceptions analogiques et sous la forme double et rivale *kaiz*, *tzaiz*, etc.

Ce sont là des termes de comparaison que nous "avons recueillis, non sans émotion, il y a de cela vingt ans, dans les Alpes, chez les descendants des Ligures.

Il n'échappera à personne que les composés qui restent à examiner: haitza (= aitza) = khaitza; kaiz, tzaiz, etc.; et ceux qui ont été précédement analysés: hagina (= dent = diente), etc., ont, quant à l'aspect extérieur, de même que quant à la signification, un air de famille indéniable.

Nous devons enfin mentionner qu'il existe dans les langues germaniques certains vocables que nous ne pouvons pas ne pas rattacher à la même conception primitive que les expressions qui précèdent; voici les principaux:

- 1. kant avec la signification de dentelle (Danois, Suédois, Flamand);
- 2. kanteelen (Flamand), kanten (Suédois), kanden (Danois); ce qui se traduit par créneler.

Nous développerons bientôt, peut-être, les bonnes raisons que nous avons de croire que toutes ces expressions, qu'elles soient usitées dans les dialectes basques, ou dans les parlers romans, ou encore qu'elles appartiennent aux langues germaniques, remontent à des formes organiques équivalentes, soit au point de vue phonétique, soit au point de vue sémantique.

DARRICARRÈRE.

